

Forum politique pour le développement Réunion régionale en Europe Gand, Belgique, 15 et 16 janvier 2018

La première réunion régionale européenne du Forum politique pour le développement (FPD) a eu lieu les 15 et 16 janvier 2018 à Gand, en Belgique. Plus de **100 participants** originaires des pays membres du Conseil de l'Europe représentant différentes organisations de la société civile (OSC), des autorités locales (AL) et des institutions de l'UE, ont assisté à cet événement. Cette réunion s'inscrit dans le processus global du FPD facilité par la Commission européenne, qui vise à favoriser et à renforcer les échanges et la collaboration entre les diverses parties prenantes, ainsi qu'à faciliter le dialogue sur les politiques de développement de l'UE avec les institutions européennes.



Remarques préliminaires : **Stefano Manservisi**, directeur général de la DG Coopération internationale et développement (DEVCO) de la Commission européenne (CE), a débuté la réunion en déclarant que le cadre de développement de l'Union européenne a pu être aligné sur l'Agenda 2030 grâce à l'adoption du Consensus européen pour le développement, permettant ainsi à l'UE de mettre en œuvre la nouvelle approche du développement durable dans ses futures politiques.



« Les détails opérationnels seront plus clairs lorsque le prochain **cadre financier pluriannuel (CFP)** aura été défini », a-t-il ajouté. **Tine Heyse**, adjointe au maire de la ville de Gand pour l'Environnement, le climat, l'énergie et la solidarité internationale, a souligné que les autorités locales et régionales jouent désormais un rôle croissant dans la mise en œuvre des projets internationaux et des objectifs de développement durable (ODD). La ville de Gand est elle-même impliquée dans divers réseaux

internationaux, tels qu'[Eurocities](#). **Seamus Jeffreson**, directeur de la Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement (CONCORD), a évoqué les difficultés auxquelles sont confrontées les villes et les communautés locales (les mêmes que celles rencontrées par les OSC) et salué le soutien que leur apporte la Commission européenne. Il a posé la question suivante : « Comment l'UE traduit-elle concrètement les engagements qu'elle a pris dans sa programmation quotidienne ? », avant d'ajouter que « le nouveau cadre financier pluriannuel nous montrera où se situent les priorités ». Il a rappelé aux participants que les aspects relatifs à l'efficacité du développement, à l'égalité des sexes et au développement durable devraient être intégrés dans l'ensemble du budget de l'UE et pas seulement dans les politiques de développement. Enfin, il a précisé que les OSC et les AL ont un rôle crucial à jouer dans l'intégration de ces valeurs communes.

Aperçu du FPD et de son rôle dans la région : Au cours de cette session, **Georgia Papoutsi**, de Coopératives Europe, et **Wouter Bousman**, de PLATFORMA, tous deux membres du Groupe de réflexion du FPD, ainsi que **Loïc Lallemand Zeller**, chef d'unité adjoint au sein de la DG Coopération internationale et développement (DEVCO) de la Commission européenne, ont expliqué le fonctionnement du FPD, indiquant qu'il s'agit d'une plate-forme multi-parties prenantes regroupant différents réseaux d'organisations de la société civile (OSC) et d'autorités locales (AL) du monde entier. En outre, ils ont présenté aux participants les projets actuels, tels que la révision de la stratégie de communication du FPD et l'enquête sur les parties prenantes, ainsi que les activités planifiées pour 2018, à savoir la réunion mondiale du FPD en mars prochain, la participation aux Journées européennes du développement et la prochaine réunion régionale concernant l'Afrique, qui aura lieu cet automne.

Cohérence des politiques en faveur du développement : Lors de cette session, les intervenants ont échangé leurs points de vue et évoqué les progrès accomplis concernant l'engagement de l'UE à l'égard de la cohérence des politiques au service du développement (CPD) en tant que nouvelle approche holistique pour atteindre les ODD.

Marie-Aurélie Vernin, responsable de l'équipe en charge de la CPD au sein de la DG DEVCO de la Commission européenne, a confirmé que l'UE est un précurseur en la matière et que ses États membres sont de plus en plus sensibilisés à ce concept, même si l'une des difficultés actuelles reste de l'adapter au développement durable (cohérence des politiques en faveur du développement durable, CPDD). La Commission européenne intègre actuellement la notion de CPD dans tous ses travaux. Parallèlement, l'UE suit régulièrement (tous les deux ans) les progrès accomplis en la matière. Consciente que l'analyse d'impact est un outil fondamental pour promouvoir la cohérence des politiques, l'UE procède actuellement à une évaluation complète de la CPD de 2009 à 2016. Dans le cadre de cette évaluation, une [consultation publique](#) sera lancée prochainement et débouchera sur la publication d'un document de travail d'ici la fin de l'année. Les intervenants ont également souligné



qu'une **excellente communication entre les différents départements** concernés s'avère essentielle pour garantir la mise en œuvre effective des ODD. Il importe également de sensibiliser les différents niveaux de gouvernance (local, régional, national) et d'impliquer plusieurs parties prenantes dans le processus. **Mirza Muleskovic**, chef du département des Affaires internationales et des projets au sein de la Fédération des employeurs du Monténégro, a déploré le fait que des acteurs importants, tels que les partenaires sociaux, les syndicats et les employeurs, soient rarement pris en compte dans les consultations. **Marta Marin**, déléguée du Pays basque auprès de l'Union européenne, a pour sa part souligné que « **localiser les ODD**, c'est appliquer dans la pratique le concept de CPDD. Les autorités compétentes et les citoyens doivent tous s'impliquer ».

Cette table ronde a été suivie d'un débat très animé au cours duquel ont été abordés les points suivants : les moyens à mettre en œuvre pour améliorer le cadre de la coopération horizontale au sein des institutions (« Comment mettre fin aux cloisonnements ? ») ; le manque de cohérence entre les priorités des différents programmes de l'UE ou le retard concernant la mise en œuvre des ODD dans le cadre des politiques de l'UE ; et la nécessité d'intégrer les ODD dans les débats actuels sur « l'avenir de l'Europe ».



Environnement porteur : Cette session a été l'occasion d'aborder les tendances actuelles observées dans l'espace civique concernant la réalisation des objectifs de développement durable, notamment la place de plus en plus réduite dont disposent aujourd'hui les OSC et les AL dans le monde entier.

Vassilis Maragos, chef de l'unité Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie et Partenariat oriental au sein de la DG Voisinage et négociations d'élargissement (NEAR) de la Commission européenne, a donné un aperçu du travail de la DG NEAR auprès de la société civile et des difficultés rencontrées dans certains environnements contraignants, tout en soulignant la patience, la persévérance et l'engagement dont l'UE fait preuve dans ses efforts pour tenter de résoudre les principaux problèmes de la société civile. Il a également mentionné de nouvelles approches innovantes, l'accent mis sur les initiatives locales et les partenariats stratégiques envisagés pour le futur. Concernant le Partenariat oriental, M. Maragos a évoqué le sommet organisé en novembre 2017

ainsi que son suivi. S'agissant des autorités locales, il a insisté sur la nécessité d'obtenir des résultats concrets pour les citoyens et souligné l'importance des activités dans les domaines de l'efficacité énergétique et de la croissance économique, ainsi que des actions mises en œuvre dans le cadre du Pacte des maires.

Anton Leppik, secrétaire exécutif du Conseil régional paneuropéen de la Confédération syndicale internationale (CSI), a souligné qu'un



dialogue social approfondi s'avère nécessaire, en particulier en Europe de l'Est. **Frédéric Vallier**, secrétaire général du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), a salué le fait que les gouvernements locaux sont de plus en plus impliqués dans divers domaines politiques à travers la **coopération décentralisée**. Enfin, **Asa Thommason**, coordinatrice des politiques de l'UE au sein de CONCORD, a présenté les résultats des études et enquêtes en cours, qui font apparaître des **tendances inquiétantes** en ce qui concerne les OSC, notamment l'absence de droits des travailleurs, l'ingérence des autorités, l'arrestation de personnes, le manque de confiance dans le dialogue social, la limitation du droit de grève et de manifestation, ainsi que le non-respect des droits de l'homme. Tous ces exemples sont la preuve du rétrécissement de l'espace accordé aux OSC et aux AL par les gouvernements nationaux. Le public a participé activement à la session à travers un grand nombre de questions et de commentaires, confirmant ainsi la perception de restrictions croissantes imposées dans l'espace civique. Certains participants se sont interrogés sur les causes du rétrécissement de l'espace accordé à la société civile et sur les moyens susceptibles de renforcer la confiance au niveau des citoyens. L'utilisation des ODD comme cadre de dialogue et d'engagement dans les pays où l'espace civique est affaibli pourrait être une solution. Au niveau local, la décentralisation et le renforcement des capacités/transfert de connaissances de l'UE vers les pays partenaires peuvent également constituer « une bonne base pour la création d'un environnement porteur ».

Villes : Lors de cette session, les participants se sont penchés sur la mise en œuvre du développement urbain intégré et durable et ont examiné dans quelle mesure les défis de la gouvernance urbaine (gestion des villes, aménagement du territoire, planification urbaine ou mobilité urbaine) affectent les autorités locales et les OSC, y compris le secteur privé.

William Cobbett, directeur de Cities Alliance, a présenté quatre obstacles systémiques qui bloquent la croissance dans les villes et créent ainsi un « environnement défavorable » : les cadres fiscaux intergouvernementaux ; la fourniture de services en général et l'accès à la propriété foncière ; les capacités des gouvernements locaux ainsi que les relations hommes-femmes dans les villes. Il a en outre souligné que les décideurs urbains doivent disposer de ressources et de pouvoirs suffisants, précisant que ce n'est pas l'argent qui manque dans les pays en développement, mais plutôt les **cadres** et les **capacités**. **Paolo Ciccarelli**, chef de l'unité Villes, autorités locales, numérisation et infrastructures au sein de la DG DEVCO de la Commission européenne, a également rappelé que la gestion des finances publiques est un aspect fondamental et que la planification fiscale pourrait permettre aux villes de devenir plus autonomes. Les intervenants ont souligné la nécessité d'impliquer tous les acteurs concernés (le secteur privé ayant un rôle très important à jouer) dans ces processus et précisé que les migrants et la diaspora représentent un potentiel important en termes de développement urbain. Les jumelages et autres **partenariats entre municipalités ou pairs** peuvent également avoir des effets positifs sur le développement urbain durable, même s'il n'est pas toujours facile de justifier des projets de coopération décentralisée auprès des citoyens dans



les pays développés. « Il nous appartient, en tant que responsables politiques, de leur transmettre ces idées », a indiqué **Jérôme Tebaldi**, adjoint au maire de Tours (France), ville membre de l'association Cités Unies France. Le débat a également porté sur les inégalités entre les villes ou en leur sein, le dialogue social, la corruption, l'implication du secteur privé, ainsi que les solutions à long terme par rapport aux interventions à court terme.

Responsabilité du secteur privé dans le développement : Durant cette session, les intervenants se sont interrogés sur les moyens à mettre en œuvre pour garantir que les interventions du secteur privé soutiennent les objectifs de développement. La première partie a été consacrée à la présentation de diverses initiatives en matière de financement innovant du développement, en particulier le **Plan européen d'investissement (PEI)** lancé récemment. Tous les intervenants ont reconnu que les investissements du secteur privé dans les pays en développement sont nécessaires pour atteindre les ODD. Toutefois, ils ont essentiellement cherché à déterminer comment garantir que les entreprises privées créent des emplois décents et **respectent les conventions internationales** (conventions de l'OIT sur les droits des travailleurs, normes en matière d'environnement et de droits de l'homme).



Wobine Buijs-Glaudemans, maire de la ville d'Oss (Pays-Bas), qui est membre de l'Association des municipalités néerlandaises, a déclaré : « en tant que représentant du gouvernement local, j'aide les industries, les universités et les entrepreneurs de ma région à prendre part à la réalisation des ODD ». En outre, à travers la coopération décentralisée, les autorités locales peuvent avoir une influence positive sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable dans les villes ou régions partenaires. **Marc Noel**, directeur du développement international au sein de l'organisation Alliance Coopérative Internationale, a néanmoins précisé qu'il est nécessaire d'introduire des changements systémiques dans le développement axé sur l'être humain.

Le public a participé à un débat animé au cours duquel différents sujets ont été abordés : les difficultés rencontrées pour attirer des investisseurs, les difficultés liées aux investissements dans les États fragiles ou peu stables sur le plan macroéconomique, les politiques de responsabilité sociale des entreprises/la modification des activités de base pour favoriser la réalisation des ODD, la transparence et la

responsabilité, le soutien en faveur des coopératives, la différenciation des secteurs privés, la viabilité économique par rapport à la viabilité des ODD, ainsi que la contribution du secteur privé à d'autres enjeux du développement, tels que la résilience et le terrorisme, outre la croissance et l'emploi.

Sécurité, migration et consolidation de la paix : Au cours de cette session, les intervenants ont examiné dans quelle mesure les politiques de développement de l'UE peuvent apporter des solutions au nombre croissant de défis en termes de fragilité, d'inégalités, de changement climatique et de migration forcée, et analysé le rôle joué par les OSC et les AL. Ils ont débuté la table ronde en expliquant que la **fragilité** et la **résilience** sont des enjeux relativement nouveaux pour la communauté du développement, mais qu'ils figurent désormais parmi les principaux défis à relever en matière de développement. Cela a été reflété dans le rapport de l'OCDE de 2015, qui



a analysé les pays fragiles, non seulement du point de vue du développement économique, mais en tenant compte également d'autres aspects sociétaux, politiques et sécuritaires. Quelques exemples pratiques de coopération décentralisée ont été présentés et de nombreux autres aspects pertinents ont été commentés. Par exemple, il a été mentionné que l'intégration du travail décent est un outil qui permet de remédier à des situations de fragilité à la suite de conflits et de prévenir des abus plus graves

comme l'esclavage ou la maltraitance des enfants. Par ailleurs, il a été souligné que les mécanismes permettant de faire face à des contextes fragiles ne signifient pas nécessairement que les sociétés concernées deviennent résilientes. Toutefois, « ce n'est qu'en parvenant à la résilience que le développement peut être durable », a précisé **Manuela Cabral**, chef de l'unité Résilience et fragilité au sein de la DG DEVCO de la Commission européenne. **Liina Carr**, secrétaire confédérale de la Confédération européenne des syndicats, a quant à elle rappelé aux participants que « le développement doit impliquer un dialogue inclusif, et pas seulement social, avec la société civile dans son ensemble ». **Izabela Toth**, stratég en chef au sein de CORDAID, a complété ces propos en ajoutant : « En l'absence d'appropriation au niveau local, le développement ne peut en aucun cas être durable ».

Les questions de migration ont également été largement abordées sous différents angles, notamment la crise des réfugiés, les actions humanitaires, la démographie et les mécanismes du marché du travail susceptibles de favoriser l'intégration. Il a été souligné que l'Europe n'est pas la seule région à devoir relever ces défis. Les participants ont soulevé un certain nombre de questions et formulé des commentaires sur la façon dont les sociétés qui subissent des chocs de manière récurrente peuvent mieux se préparer à les affronter ; la nécessité d'investir dans la restauration du contrat social pour normaliser le contexte local ; et la manière dont les gouvernements locaux devraient être associés, chaque fois que possible, à un dialogue plus permanent dans ces domaines.

Conclusions, recommandations et clôture : **Rosário Bento Pais**, chef de l'unité Société civile et Fondations au sein de la DG DEVCO de la Commission européenne, a conclu cet événement organisé sur deux jours en déclarant : « La notion de dialogue inclusif et de partenariat a été très présente à cette première réunion européenne du FPD. La participation des acteurs du secteur privé aux discussions du FPD est une réelle valeur ajoutée. Ils enrichissent le débat et deviennent ainsi plus visibles ». **Izabela Toth**, stratég en chef au sein de CORDAID, a également évoqué l'évolution positive du FPD depuis la mise en place du dialogue structuré (« il ne s'agit pas d'un processus, mais d'un mouvement ! »), ajoutant qu'il serait souhaitable d'intégrer aux débats plus de

jeunes des différentes circonscriptions du FPD : « Nous devrions impliquer davantage de mouvements internationaux de jeunesse dans le processus de mise en œuvre des ODD, ils sont l'avenir de nos discussions ». Enfin, **Kelmend Zajazi**, directeur exécutif du Réseau d'associations des autorités locales de l'Europe du Sud-Est, s'est félicité de l'attention croissante accordée par l'UE au développement urbain et aux autorités locales ces dernières années.

L'un des problèmes majeurs que les OSC et les AL doivent encore résoudre concerne le rétrécissement de leur marge de manœuvre, souligné à plusieurs reprises dans les débats menés durant ces deux jours. Ce sujet sera abordé plus en détail lors des prochaines réunions du FPD, notamment la réunion mondiale prévue en mars 2018 à Bruxelles.

The Alliance y 1 más retwittearon

 **marc noel** @marcnoel0 · 19 h
Closing successful #PFDEurope by HoU Rosario Bento Pais: 'PFD has become concrete collaboration & dialogue of CSOs and LAs, put in practice!' Even the sun☀️ comes out! #coops4dev🌍

Traducir del inglés



5 18